

Info

Bulletin

www.musee-armee.ch

s a m +
schweizer armeemuseum
musée suisse de l'armée
museo svizzero dell'esercito
museum svizra da l'armada

N° 2/08

Procès-verbal

de la 30^e assemblée ordinaire
des membres, du 26 avril 2008 à Thoune



- Préambule du Conseiller fédéral Samuel Schmid (3)
- La Fondation du matériel historique de l'armée existe (4)
- Procès-verbal (10)
- In Memoriam (24)
- Regroupement et mise à jour des collections de matériel historique (25)

Création de la Fondation du matériel historique de l'armée

«Un jour de joie!» s'est exclamé le 23 juillet 2008 Paul Müller, président de la Vsam, en présence des nombreux invités venus assister à la signature de l'acte de création de la Fondation du matériel historique de l'armée, dans la salle du Conseil de ville de Thoune. Dans sa brève allocution, il a rappelé la genèse de ce projet et remercié toutes les personnes qui ont contribué à sa réussite. Il s'est déclaré particulièrement satisfait du résultat atteint en peu de temps.

Après la lecture de l'acte par le notaire Stefan Schmutz, le président Paul Müller et le 1^{er} vice-président, Henri Habegger, sont passés à la signature du document.

Le Conseil de fondation a ensuite immédiatement tenu sa première séance formelle, lors de laquelle Paul Müller a été élu président du Conseil de fondation et Hannes Wettstein vice-président, tandis qu'Henri Habegger a été nommé directeur. L'organe de révision a également été désigné et les droits de signature ont été réglés. Cette séance, nécessaire, aura été brève puisque tous les points à traiter avaient déjà été préparés lors d'une séance qui avait réuni les membres désignés du Conseil de fondation.

Le tout s'est terminé dignement par un apéritif.

Impression

Bulletin des membres de l'Association du musée suisse de l'armée

Adresse: Association du musée suisse de l'armée Vsam, Case postale 2634, 3601 Thoune,
info@armeemuseum.ch

Rédaction: Hugo Wermelinger, h.wermelinger@armeemuseum.ch

Photographie de couverture: Séance constitutive du Conseil de fondation: Fred Heer, Paul Müller et Hannes Wettstein. Photo: Markus Hubacher, Spiez

Création de la Fondation: préambule du Conseiller fédéral Samuel Schmid

L'armée suisse n'appartient pas à l'histoire, mais elle a une histoire. Une histoire indubitablement impressionnante, et qui mérite d'être rappelée et présentée aux générations futures. La création de la Fondation du matériel historique de l'armée suisse, sur la base de la collaboration entre le DDPS et les organisations chargées du suivi des collections du matériel historique, comme l'Association du musée suisse de l'armée, représente un important pas en avant.

La collection de matériel actuellement existante – le «Hardware» dans le langage d'aujourd'hui – est un fil rouge qui permet de remonter l'histoire de l'armée fédérale jusqu'à la parution de son premier règlement de base, en 1817. Le «Hardware» est bien visible et tangible. Dans bien des cas, il est même possible d'en vérifier le fonctionnement à l'échelle 1:1 après plus d'un siècle! Nous exprimons notre profonde gratitude pour cet important travail aux collectionneurs assidus, consciencieux et volontaires de l'Association du musée suisse de l'armée, aux nombreux collectionneurs privés et, bien sûr, à ceux de la Communauté d'intérêt des troupes de transmission et des Forces aériennes, au Musée de l'aviation et de la DCA à Dübendorf.

Indépendamment de l'importance du «Hardware» pour la force d'une armée, il ne faut pas non plus omettre de présenter et de relever l'importance du «Software», c'est-à-dire des citoyennes et citoyens qui servent



dans l'armée, comme composante déterminante de l'image de l'armée, de son ancrage dans la population et de sa capacité dissuasive. Cette tâche de fusion du «Hardware» et du «Software», nécessaire pour donner une image complète de l'armée suisse, reste encore à accomplir.

Pour l'instant, toutefois, réjouissons-nous de la création de cette Fondation! Le premier pas est fait, et la poursuite du développement de la Fondation du matériel historique de l'armée suisse continuera de nécessiter d'importants efforts et un énorme travail volontaire. Le DDPS est conscient de sa mission et mettra en place, dans le cadre de ses possibilités, les conditions nécessaires au succès de cette entreprise.

Samuel Schmid, Conseiller fédéral

La Fondation du matériel historique

de l'armée existe

Les personnes qui n'ont pas pris part à l'assemblée des membres du 24 avril 2008 apprendront, à la lecture du procès-verbal ci-après, que les activités en rapport avec le matériel historique de l'armée vont être complètement réaménagées à partir du 1^{er} janvier 2009. L'Association du musée suisse de l'armée a accepté de relever cet important défi et adapte ses structures en conséquence. L'assemblée des membres a décidé, comme organe fondateur, de créer la Fondation du matériel historique de l'armée (Fondation HAM) et de la doter d'un capital de Fr. 50 000.–. Cette Fondation a été portée sur les fonts baptismaux le 23 juillet 2008.

Je ne reviendrai pas, ici, sur les importants travaux de projet nécessaires; les indications à ce sujet figurent dans le bulletin 1 / 08 et dans le procès-verbal de l'assemblée des membres. Je tiens, par contre, à vous informer ci-après sur les principaux aspects de la nouvelle organisation et de la Fondation.

Bases

Désormais, et pour la première fois, l'ensemble du domaine du matériel historique de l'armée dispose de bases légales solides. Les dispositions officielles sont harmonisées dans toute la cascade (loi sur le soutien à la culture, loi sur les musées et les collections, révision 2009 de la loi sur l'armée et l'administration militaire, ordonnance du DDPS sur le matériel de l'armée, directives du chef de l'armée, conventions de prestations). Nous sommes

particulièrement heureux que le matériel historique de l'armée appartienne enfin officiellement aux biens culturels de la Suisse.

Réorganisation du domaine du matériel historique de l'armée à partir du 1^{er} janvier 2009

Un Service central du matériel historique de l'armée du DDPS, abrégé ZSHAM (désignations françaises provisoires, n.d.t.), est chargé du pilotage central de l'ensemble du domaine. Il est responsable du management du matériel historique, est le partenaire contractuel des prestataires et l'interlocuteur de tous les musées et des collectionneurs. Il pourvoit à la transparence dans l'ensemble du domaine. Doté de trois postes, le ZSHAM est subordonné au remplaçant du chef de l'armée.

Les centres de compétences pour le matériel (CCM) sont les prestataires. Travaillant sur la base d'une convention de prestations, ils ont le mandat de saisir le matériel, de le documenter, de le restaurer, de le conserver, de l'entretenir et d'en permettre l'accès aux personnes intéressées. Comme les CCM endossent une vaste responsabilité, ils sont organisés en Fondations. C'est la raison pour laquelle la Vsam a décidé, lors de son assemblée des membres de cette année, de créer à cet effet la Fondation du matériel historique de l'armée.

L'Association du musée suisse de l'armée est une association promotionnelle qui soutient les activités de la Fondation et encourage la

création future d'un Musée de l'armée. Pour le matériel historique de l'aviation et de la DCA, à Dübendorf, il existe déjà une Fondation et une association promotionnelle qui sont en mesure d'accomplir les nouvelles tâches. Quant à la Communauté d'intérêt des troupes de transmissions, elle examine la création d'une propre Fondation ou la réalisation d'une autre solution.

La Fondation du matériel historique de l'armée suisse

Avec la création de la Fondation HAM, un organe responsable adéquat existe pour le matériel historique de l'armée. La Fondation HAM est en mesure d'assumer avec professionnalisme, avec du personnel supplémentaire, ses vastes responsabilités qui comportent de nouvelles tâches. Il s'agit d'une solution à long terme, conçue pour couvrir les besoins futurs. La séparation nette entre la Fondation et l'Association permet également de distinguer clairement la «Collection» du «Musée». Cette solution présente des avantages notables sur

le plan politique, de même que pour la collaboration avec le DDPS et d'autres partenaires.

En sa qualité de fondatrice, l'Association du musée suisse de l'armée entretiendra des liens étroits avec la Fondation HAM.

Le but de la Fondation, formulé comme suit, est d'une importance capitale:

¹La Fondation promeut et sauvegarde la conscience des aspects culturels et historiques de l'armée suisse.

²La Fondation saisit, documente, restaure, conserve et entretient le matériel de l'armée suisse que lui confie le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), l'Association du musée suisse de l'armée et, exceptionnellement, des tiers.

³La Fondation garantit à toutes les personnes intéressées la possibilité d'accéder à la collection historique.

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Fondation; il se compose de per-

Organisation du domaine du matériel historique de l'armée





Lecture de l'acte de fondation par le notaire, M^e Stefan Schmutz

sonnes disposant des compétences requises. Composition du Conseil de fondation:

- Paul Müller, président du Conseil de fondation, représentant de la Vsam;
- Hannes Wettstein, vice-président du Conseil de fondation, ex-directeur chez armasuisse;
- Ursula Haller, conseillère communale de Thoune et conseillère nationale;
- Fred Heer, divisionnaire, remplaçant du chef de l'armée;
- Stefan Schaerer, chef du service de recherche de la Bibliothèque militaire à la Guisanplatz;
- Matthias Senn, curateur des collections d'armes et collections militaires au Musée national, à Zurich.

Si nécessaire, l'effectif du Conseil de fondation peut être porté à neuf membres au maximum.

Le directeur est responsable de la conduite opérationnelle. Le Conseil de fondation a nommé Henri Habegger au poste de directeur. Je suis très heureux qu'Henri Habegger se soit mis une fois de plus à disposition pour cette fonction extrêmement importante. Il l'assumera à titre bénévole pendant une période transitoire et veillera à l'introduction d'un directeur à plein temps. Une solution professionnelle à long terme est ainsi garantie.

Trois domaines d'activités sont subordonnés au directeur. Ce sont le groupe d'exploitation de Thoune, le groupe d'exploitation de Berthoud et les domaines transversaux. Les responsables des domaines soutiennent le directeur au sein de la direction.

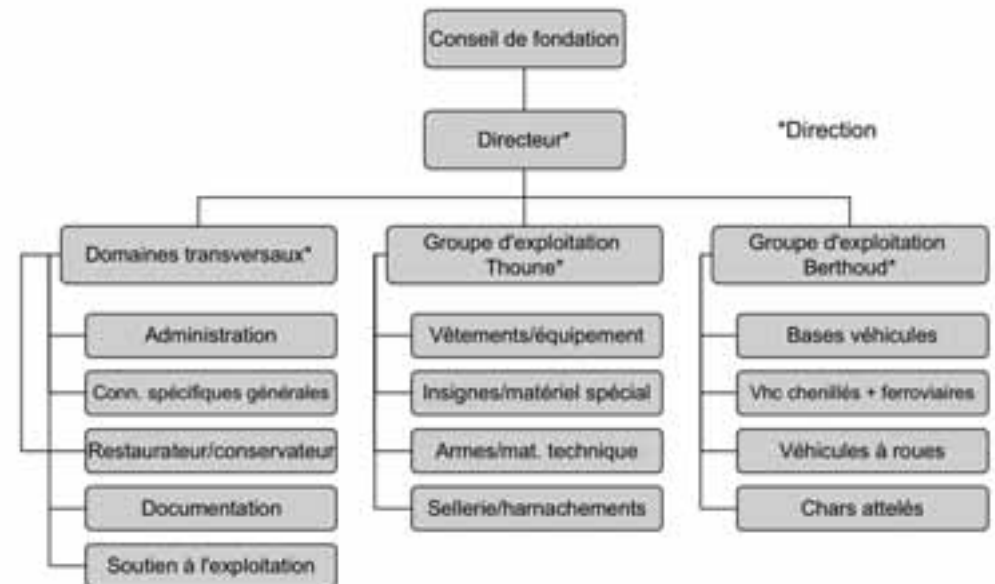
L'effectif du personnel, qui compte actuellement six collaboratrices et collaborateurs, va approximativement doubler. La plus grande partie des collaborateurs encore manquants seront transférés du DDPS. Nous sommes heureux que l'ensemble de l'équipe soit déjà connue, du moins sur le papier. Les détails de la structure concernant le personnel et l'admission à la Caisse de pensions de la Confédération (PUBLICA) en qualité d'«exploitation proche de la Confédération» sont presque entièrement réglés. La convention de prestations devrait être signée avec le DDPS dans le courant de la première semaine de septembre, ce qui permettra de conclure en temps utile les contrats de travail pour que la Fondation puisse être opérationnelle au 1^{er} janvier 2009.

Les emplacements de la collection sont fixés. Le site principal est Thoune, où se

trouve aussi le siège; Berthoud est fixé comme site secondaire. D'importants travaux sont en cours pour résoudre les différents problèmes comme les détails concernant les sites, les besoins, les aménagements nécessaires, les transferts de matériel, les calendriers, etc. Nous vous informerons au fur et à mesure à ce sujet dans les bulletins à venir.

La disponibilité des moyens financiers est garantie. Il est prévu dans la convention de prestations que les charges de personnel, etc., sont indemnisées par le DDPS. Nous disposons d'environ 2,5 millions de francs par année. Les coûts totaux pour le DDPS s'élèvent à environ 5 millions. Ces coûts comportent les loyers, l'exploitation et l'entretien de l'infrastructure, etc. Une grande partie des coûts n'a pas d'incidence sur le plan financier ou est payée directement par le DDPS. Les charges d'investis-

Organisation de la Fondation du matériel historique de l'armée suisse



sements figurent elles aussi dans la planification du DDPS. Avec ces montants, la condition imposée par le DDPS de ne pas dépasser le montant actuel des dépenses est respectée. Au total, il y a même une réduction des charges.

L'Association du musée suisse de l'armée reste-t-elle nécessaire?

En fait, la question est superflue! Elle est non seulement nécessaire: elle est indispensable!

L'association conçoit son rôle comme celui de centre de compétences pour l'histoire de la défense en Suisse. Comme association promotionnelle, elle soutient aussi bien la création d'un Musée suisse de l'armée que les travaux de la nouvelle Fondation HAM.

Les liens entre l'Association et la Fondation sont très étroits. Il en découle naturellement aussi de nombreuses interfaces qui vont être réglées dans une convention spéciale à conclure entre les deux organismes. Sur le plan

organisationnel, le comité de l'Association est représenté au sein du Conseil de fondation. De plus, il est prévu que le directeur de la Fondation siège au comité de l'Association. L'Association met les collaborateurs volontaires à disposition de la Fondation. La Fondation a besoin des nombreux auxiliaires de notre Association. Elle ne peut pas accomplir ses nombreuses tâches sans cette contribution. Souvent, nos membres sont les seules personnes qui disposent des vastes compétences requises dans les domaines spécifiques de la collection. Le travail ne pourra pas être fait sans le remarquable engagement de nos collaborateurs volontaires. Notre Association continuera de jouer un rôle déterminant pour les expositions, les visites guidées, les publications, la vente de livres et d'insignes, etc.

Comme la sauvegarde du matériel historique de l'armée sera garantie en première ligne par la Fondation HAM, l'Association pourra se concentrer à nouveau plus



Paul Müller signe l'acte de fondation



Stefan Schmutz (notaire), Hannes Wettstein (vice-président du Conseil de fondation), Paul Müller (président du Conseil de fondation), Henri Habegger (directeur), et Fred Heer (membre du Conseil de fondation)



Jürg Stüssi transmet les meilleurs messages du conseiller fédéral Samuel Schmid



Paul Müller en compagnie de Hans Rudolf Feller, président de la commune de Steffisburg, sur le territoire de laquelle se trouve l'ancienne régie des chevaux

intensément sur son objectif initial, à savoir l'encouragement de la création d'un Musée suisse de l'armée. Néanmoins, pour l'instant, nous nous concentrons sur la mise en place de la nouvelle organisation avec tous les travaux que cela nécessite. Une fois la nouvelle situation établie, nous pourrions à nouveau nous concentrer sur le Musée de l'armée. J'aurai encore suffisamment d'occasions de m'exprimer à ce sujet.

Chers membres, les travaux battent leur plein! L'état actuel des travaux de réorganisation est très réjouissant. Le cap pris est le bon! Nous exprimons notre gratitude pour ce pas franchi à tous les organes et personnes qui y ont contribué, notamment au DDPS, au délégué du DDPS au matériel historique de l'armée, à son organisation de projet et au comité de la Vsam. Je remercie aussi chaleureusement les membres du nouveau Conseil de fondation pour leur disponibilité à assumer les tâches exigeantes qui les attendent.

Paul Müller

Photos: Markus Hubacher, Spiez

Procès-verbal

de la 30^e assemblée ordinaire des membres, du 26 avril 2008 à Thoune

1. Salutations

Paul Müller, président de la Vsam, ouvre à 10h15 sur la place d'armes de Thoune la 30^e assemblée ordinaire des membres, à laquelle participent 147 personnes. Sont notamment présents M. Martin Huber, délégué du DDPS au matériel historique de l'armée, le colonel EMG René Wellinger, remp C EM CdA, le colonel EMG Serge Krasnobaieff, chef EM FOAP chars / art, M. Erich Beutler, de la Base logistique de l'armée, M. Marcel Rosch, de l'Etat-major de planification, M. Hugo Berger, président de la CI trm, M. Thomas Hug, président du Musée de la fortification et musée militaire Full-Reuenthal, M. Hans Christen, président de l'Escadron de cavalerie 1972, MM. Charles Ott et Hans Herdener, de GMS, ainsi que le div a d Dominique Juillard, président de l'Association suisse d'histoire militaire et de science militaire. De nombreuses excuses sont parvenues, notamment de la part de l'ex-conseiller national M. Seiler, du cdt C Roland Nef, chef de l'armée, du cdt C Jacques Dousse, du div Werner Bläuenstein, chef de la Base logistique de l'armée, et de M. Alfred Markwalder, chef de l'armement.

Pour la première fois, tous les exposés sont traduits simultanément en français; le service est assuré par M. François Fellay.

L'assemblée observe une minute de silence pour honorer la mémoire des membres décédés de l'association.

L'invitation et les documents nécessaires ont été envoyés dans les délais à tous les membres de l'association, avec le bulletin 1 / 2008. L'ordre du jour est adopté sans discussion.

2. Election des scrutateurs

MM. Ernst et Roth sont proposés et élus comme scrutateurs.

3. Procès-verbal de la 29^e assemblée des membres, du 28 avril 2007 à Thoune

Le procès-verbal publié dans le bulletin 3 / 2007 est adopté sans discussion, avec remerciements à son auteur.

4. Rapport annuel 2007

4.1 Compléments du président

Le rapport annuel 2007 a été envoyé avec l'invitation. En 2007, des concepts de collection, d'organisation et de réalisation ont été élaborés sous la direction du délégué du DDPS au matériel historique de l'armée, puis ils ont été adoptés par le chef du DDPS. Nous avons collaboré étroitement à ces travaux, avec nos partenaires de l'Association des amis des Forces aériennes et de la Communauté d'intérêts des transmissions. La réalisation du concept approuvé devrait commencer au début 2009. Il s'ensuivra une extension notable de notre domaine d'activités. Nous céderons le domaine du matériel des transmissions, mais d'autres domaines importants comme les harnachements, les véhicules et les chars nous seront attribués. A l'avenir, la Base logistique de l'armée sera complètement déchargée des tâches de prise en charge du matériel historique de l'armée. L'effectif de notre personnel d'ex-

ploitation, qui est de 6 personnes aujourd'hui, va doubler. Il s'ensuit de nouveaux défis que nous relevons bien volontiers. C'est la raison pour laquelle nous proposerons au point 7 de l'ordre du jour de créer une Fondation du matériel historique de l'armée. Nous n'avons pas perdu de vue l'objectif fondamental de notre association – la fondation d'un Musée de l'armée. Pour l'instant, toutefois, nous nous concentrons sur la collection du Matériel historique de l'armée. Dans une étape ultérieure, nous redéfinirons le projet de Musée de l'armée, comme complément important aux collections.

4.2 Ressort de la collection systématique

Henri Habegger, 1^{er} vice-président et chef du ressort de la collection systématique, rend compte des travaux effectués pendant l'exercice sous revue. Une fois de plus, les résultats sont réjouissants.

Henri Habegger commence en présentant les collaboratrices et collaborateurs. Ce sont

Andreas Laubacher, Vania Keller, Heinz Bhend, Fritz Steuri, Vikkie Jäger et Antonin Tarchini.

Pendant l'exercice sous revue, jusqu'à 30 volontaires nous ont porté main-forte à deux reprises pendant plusieurs jours. Ces journées ont pu être organisées efficacement grâce au soutien de Renato Briccola et George Currat. De plus, des membres de l'association se sont mis à disposition pour assurer le suivi compétent de leurs spécialités, ce pourquoi nous les remercions. Il mentionne notamment les infatigables auxiliaires Jacques Schneider (collection de règlements), Hansruedi von Gunten (bibliothèque) et Paul Airoldi (collection de lampes et lanternes). Dans le domaine des véhicules, les deux spécialistes Hans Küenzi (véhicules chenillés) et Christian Sigrist (véhicules à roues) ainsi que Max Martin, qui dispose de connaissances universelles en matière de véhicules, ont fourni d'innombrables heures de travail. Dans les deux domaines du TED et de la restauration, des spécialistes ont fourni plusieurs semaines de travail pendant leur service militaire, au bénéfice de la collection systématique.



Derniers préparatifs: Paul Müller, Sascha Burkhalter



Paul Müller accueille les nombreux participants

En ce qui concerne la collection, il convient notamment de mentionner les activités suivantes:

- aménagement du local pour la collection d'articles de sellerie;
- mise à jour de la collection d'illustrations et de graphiques;
- tri et documentation de la collection de couvertures et de toiles de tentes;
- poursuite des travaux dans le domaine de l'optique et des appareils de pointage;
- poursuite des travaux concernant les pièces;
- tri préalable de la collection de matériel de camouflage;
- achèvement de la restauration des instruments scientifiques;
- tri préalable de la collection de modèles de chars et de matériel pour l'identification des blindés;
- tri préalable de la collection de «souvenirs militaires»;
- saisie détaillée et réaménagement du parc de véhicules à Berthoud;

- évacuation de Sarnen du pool de matériel destiné au prêt et emménagement au nouvel emplacement à Aarau.

Outre de nombreux dons de privés, l'association a également réceptionné d'innombrables livraisons de toutes tailles d'exploitations du DDPS. A notre plus grande surprise, nous avons constaté à plusieurs reprises qu'il existe, à des emplacements dont nous n'avons pas encore connaissance, des pièces de collection d'une qualité parfois étonnante, dont le volume peut atteindre une demi-douzaine de camions.

Notre fidèle membre Max Martin nous a fait récemment la surprise d'offrir sa collection de véhicules anciens, fruit de longues années de travail, en vue de son intégration dans la collection de la Confédération. Nous l'en remercions chaleureusement, comme pour son précieux travail.

Pour remettre comme prévu aux ayants droit le matériel dont nous nous séparons, nous avons entreposé, l'été passé, les uniformes excédentaires et d'autres articles d'équipement personnel dans une halle du PAA de Berthoud. Une fois les principes de la remise du matériel fixés par le délégué du DDPS, un projet-pilote de remise du matériel pourra commencer dans le courant du deuxième semestre de 2008.

Grâce au principe en vertu duquel un entrepôt ne doit être vidé que lorsqu'un emplacement définitif a été fixé (principe formulé par le délégué du DDPS au matériel historique de l'armée), il n'a pas été nécessaire de procéder à des transferts inutiles de matériel pendant l'exercice sous revue. Les seules évacuations urgentes auxquelles nous avons dû procéder ont concerné un entrepôt à la gare de Frutigen et la filiale de l'arsenal à Weissenburg.

Nous avons été durement frappés par les deux inondations du PAA de Berthoud, survenues en juin et en août 2007. Après des difficultés initiales et une coopération tout d'abord insatisfaisante de la BLA à la suite de la première inondation, nous

avons pu commencer à remédier aux dommages avec l'aide de personnel du centre logistique de Thoune, de notre personnel, de militaires et de volontaires, sous la direction compétente de notre restaurateur Antonin Tarchini. L'eau et la boue avaient endommagé quelque 400 palettes de matériel qu'il n'a partiellement plus été possible de sauver. Nous avons établi une chronologie détaillée de ces événements et les avons consignés dans un rapport final.

Pendant l'exercice sous revue, nous avons participé à la réalisation de nombreuses expositions ou avons prêté du matériel dans certains cas. Ce sont:

- de février à novembre: exposition *La division de campagne 5 pendant la Guerre froide*, à Gränichen
- jusqu'en avril: exposition *Fabrication de poudre et moulin à poudre de Steffisburg 1586 – 1864*, au château de Thoune
- avril: exposition spéciale lors de la Gant 2007 *Fabrication de poudre et moulin à poudre de Steffisburg*, à Thoune
- juillet: participation au *Swiss Tank Challenge*, à Thoune



Paul Müller et Henri Habegger



Sascha Burkhalter présente l'évolution du nombre de membres

- d'août 07 à mai 08: exposition *Langenthal en des temps difficiles*, à Langenthal
- septembre: *Anniversaire de la ville de Fribourg*, participation à la présentation avec les écoles de recrues ravitaillement et évacuation
- de mars à décembre: *Bicentenaire de la société des officiers de Schaffhouse*, à Schaffhouse
- d'octobre à décembre: *Insignes et couvre-chefs*, Bibliothèque militaire, Berne
- d'octobre 07 à janvier 08: *Histoire du couteau suisse*, au château de Thoune
- novembre: *Journées de l'armée 2008*, Lugano.

En plus des près de 100 groupes de visiteurs accueillis, représentant quelque 2000 personnes au total, nous avons également eu pour la première fois le plaisir de recevoir toutes les recrues qui ont fait leur école à Thoune. Il a été ainsi possible de donner un

aperçu de nos collections à près de 1200 personnes supplémentaires, en deux soirées. Cette manifestation sera réitérée cette année au début de chaque école de recrues.

Pendant l'exercice écoulé, notre boutique a procédé à 750 envois postaux. Mme Vicky Jäger s'est chargée de cet important travail. La nouvelle liste des insignes élaborée par Vania Keller, qui a fait ses preuves, sera remplacée prochainement par une version complétée et encore améliorée. Outre les envois postaux, nous avons procédé à des ventes avec notre stand à la Gant du DDPS, à l'assemblée des membres de la Vsam, au Swiss Tank Challenge et aux Journées de l'armée de Lugano.

La publication, l'année passée, de la documentation *Übersetzmittel* (moyens de franchissement) de Jürg Trick nous a permis de combler une importante lacune sur le marché dans le domaine technique.



Information par Martin Huber

Henri Habegger clôt son exposé en remerciant les collaboratrices et collaborateurs déjà mentionnés, les membres du comité et les volontaires, notamment Jakob Kläsi, Jacques Schneider, Hansruedi von Gunten, Christian Wüthrich, Max Martin, Thuri Schöfecker, Paul Airoidi, Kay Moser, Renato Briccola, Heinz Giese, Georges Currat, Gérard Savioz, Toni Zindel, Franz Fusco et bien d'autres encore. Il adresse également des remerciements aux exploitations de Thoune, de Berne et d'autres sites, qui apportent leur soutien, de même qu'aux militaires, à l'Etat-major de planification et à la Base logistique de l'armée, à armasuisse et à d'autres organes du DDPS, ainsi qu'à RUAG et, finalement, au délégué du DDPS pour son engagement en vue de la résolution des problèmes de collaboration avec l'administration.

4.3 Discussion / adoption

Le rapport annuel 2007 est adopté à l'unanimité.

5. Finances

Tous les membres de l'association ont reçu les comptes annuels 2007 avec l'invitation à l'assemblée. Ces documents sont présentés par Sascha Burkhalter, caissier de l'association.

5.1 Effectif des membres

A la fin 2007, l'association comptait 2659 membres, dont 2337 membres individuels et 322 membres d'autres catégories (membres collectifs, membres à vie, familles, donateurs et donatrices, membres libres). L'effectif a diminué de 97 membres individuels par rap-

port à l'année précédente. Le recul depuis 2004 est d'environ 300 membres. Dans cette même période, le nombre de membres à vie a augmenté de 42.

5.2 Compte de profits et pertes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Avec 130 000 francs, les recettes ont été d'environ 15 000 francs inférieures au budget. Les cotisations des membres ont été d'environ 3200 francs en dessous du budget, en raison de la diminution du nombre de membres. Les recettes de la boutique ont été d'environ 15 000 francs inférieures au budget. Ce résultat s'explique par les coûts élevés de la production de livres. Pour la boutique, les comptes ne présentent que le résultat net et non le chiffre d'affaires; ce dernier a été conforme aux attentes pendant l'exercice sous revue. Les importants stocks de marchandises (livres et insignes) ne figurent au bilan qu'à hauteur de 1 franc, pour mémoire.

Les charges, qui se sont élevées à environ 128 000 francs, ont elles aussi été d'environ 15 000 francs inférieures au budget. Dans le domaine de l'administration, du bulletin d'information, de l'Internet, de la publicité et des contacts avec des institutions proches, quelque 7000 francs n'ont pas été mis à contribution. Les coûts d'entretien du fonds, d'environ 562 000 francs, sont de 102 000 francs en dessous du budget. Les remboursements par le DDPS ont toutefois été de 110 000 francs supérieurs au montant inscrit au budget, si bien que la caisse de l'association a été déchargée d'environ 7300 francs dans ce domaine.

Au total, l'exercice 2007 boucle sur un bénéfice de 2277 francs.

5.3 Bilan au 31 décembre 2007

Le bilan reflète la situation financière stable de notre association. Les actifs se composent principalement de liquidités d'environ 110 000 francs et de créances auprès de tiers s'élevant à quelque 190 000 francs. Comme par le passé, les articles destinés à la vente pour le shop et le fonds de matériel figurent pro memoria au bilan avec un montant de 1 franc.

Du côté des passifs, le capital étranger a légèrement diminué par rapport à l'exercice précédent et s'élève à 122 000 francs environ. Les provisions pour l'entretien de l'infrastructure d'exposition et le fonds de la section de Zurich de l'Association suisse pour l'étude des armes et armures sont inchangés par rapport à l'exercice précédent. Les engagements auprès de tiers, qui s'élèvent approximativement à 95 000 francs, sont inférieurs au montant de l'année passée. Ce montant contient notamment des factures encore en suspens à la fin de l'année.

Les fonds propres s'élèvent à 178 557 francs, y compris le bénéfice de l'exercice 2007.

5.4 Rapport des réviseurs

L'agence fiduciaire Paul Freiburghaus confirme dans son rapport de révision du 20 mars 2008 l'exactitude des comptes annuels. Elle en recommande sans restriction l'acceptation.

5.5 Adoption / décharge

Le comité propose d'adopter les comptes annuels 2007, d'allouer le bénéfice de 2277 francs au fonds lié du capital de l'association, et de donner la décharge au comité.

L'assemblée accepte ces propositions à l'unanimité.

6 Elections

6.1 Réélection de membres du comité

Le mandat de trois ans est échu pour les membres suivants du comité:

- Henri Habegger;
- Richard Stauber;
- Sascha Burkhalter;
- Hugo Wermelinger;
- Jürg P. Burret;
- Alexander Hadorn;
- Jörg Zumstein;
- Hugo Rätz.

Ces personnes se mettent à disposition pour un nouveau mandat et sont réélues par acclamations.

6.2 Election d'un nouveau membre du comité

M. Walter Spahni est proposé pour l'occupation du poste vacant de chef des relations publiques. Il dispose de 35 ans d'expérience comme journaliste et spécialiste en communication, et il est fondateur et propriétaire d'une agence de communication.

Walter Spahni est élu par acclamations.

6.3 Election de l'organe de révision

La fiduciaire Paul Freiburghaus, qui assurait la révision jusqu'ici, a démissionné. Le comité a demandé des offres à trois grandes sociétés de révision et propose de nommer BDO Visura, à Berne, qui a présenté l'offre la plus avantageuse.

La société BDO Visura est élue à l'unanimité organe de révision.

7. Projet «matériel historique de l'armée»

7.1 Information sur l'état du projet au niveau du DDPS

Le président passe la parole à M. Martin Huber, délégué du DDPS au matériel historique de l'armée.

Dans le domaine militaire, la Confédération possède une gigantesque quantité de matériel extrêmement précieux sur le plan historique et culturel, qui était entreposé de manière décentralisée à un trop grand nombre d'emplacements au début du projet. La collection présentait des lacunes résultant du hasard, certaines concernant du matériel récent. Il y avait aussi d'importants effectifs excédentaires. Le matériel historique était collectionné par plusieurs organes sans que des critères suffisamment clairs ne soient définis. Il n'y avait pas de réflexion d'ordre économique, pas plus que de principes au sujet de ce qui devait être sauvegardé et du mode de sauvegarde.

Les objectifs du projet étaient la sauvegarde du matériel précieux sur le plan historique et

la réduction des effectifs excédentaires. Dans ce contexte, il s'agissait aussi de tenir compte des intérêts des musées et des collectionneurs. En avril 2007, le DDPS a mis en place une organisation de projet sous la direction du remplaçant du secrétaire général du Département. Tous les organes concernés du DDPS ont été intégrés dans les travaux. L'équipe de projet a bénéficié du soutien d'experts et d'un comité spécialisé. La Vsam était également représentée dans ces deux organes par MM. Paul Müller et Henri Habegger. Les coûts totaux du projet se sont élevés à 250 000 francs environ. L'équipe a pu travailler sur la base de l'étude Liener, achevée à la fin 2006. Le chef du DDPS a approuvé les concepts de collection et d'organisation le 30 novembre 2007, puis le concept de réalisation le 4 avril 2008.

Le concept de collection fixe les règles du jeu pour la collection historique militaire de la Confédération. Cette collection doit documenter le développement technique de manière représentative et techniquement correcte. Le matériel doit être conservé en



Martin Huber. Derrière: l'interprète François Fellay



Hugo Berger, président de la CI trm. Derrière : Erich Beutler de la Base logistique et Marcel Rosch de l'Etat-major de planification

état de fonctionner. La sauvegarde du savoir-faire est un aspect important à cet égard. Le matériel doit être accessible; il est dès lors exclu de simplement l'empiler. La règle est que deux exemplaires de chaque système doivent être sauvegardés, l'un étant conservé et n'étant pas remis en prêt. Les accessoires et la documentation font partie du matériel. L'obtention d'une qualité optimale des biens collectionnés signifie notamment qu'il ne faut pas commencer par éliminer le matériel puis conserver les deux exemplaires qui sont par hasard les derniers; du précieux matériel a été perdu récemment en raison de cette manière de faire. Il doit également être tenu compte judicieusement des intérêts des musées et des collectionneurs.

Le concept d'organisation prévoit la création d'un service central du matériel historique de l'armée, doté de trois postes, auprès du remplaçant du chef de l'armée. Ce service assume la conduite technique de la fourniture des prestations, conclut les conventions de

prestations avec le centre de compétences pour le matériel à conserver pour la postérité, et il surveille la fourniture des prestations et les coûts. L'adjudication de mandats de prestations à des tiers, par exemple à la Vsam, est une solution financièrement très avantageuse pour la Confédération. La Confédération reste propriétaire du matériel. Ce service conclut également avec armassuisse les contrats de bail nécessaires. Il est suivi de manière critique par un comité consultatif spécialisé.

Le concept de réalisation règle concrètement les déroulements et les processus lors de la liquidation du matériel par le service central, y compris la remise de matériel excédentaire à des musées et à des collectionneurs, ainsi que les déroulements et les processus au sein du centre de compétences pour le matériel à sauvegarder pour la postérité; il fixe en outre le montant des charges à 10 millions de francs par année, au maximum. Les centres de compétences pour le matériel y sont



Henri Habegger fait découvrir la collection fédérale d'armes

également fixés concrètement, tout comme le petit nombre d'emplacements qui subsistent, à savoir Thoun (avec le site extérieur de Berthoud) et Dübendorf. A la fin de l'évaluation, il est resté au total trois centres de compétences pour le matériel; ce sont la Vsam, la Communauté d'intérêts des troupes de transmission et l'Association des amis des Forces aériennes. La Vsam se séparera du domaine des transmissions et recevra de nouveaux domaines importants, comme les véhicules, les blindés et les chars et chariots. La disponibilité de l'ancienne régie des chevaux – un emplacement de prédilection de la Vsam – est garantie. De l'avis de la direction de projet, il serait souhaitable que les centres de compétences pour le matériel soient organisés juridiquement en Fondations, tandis que les associations fonctionneraient comme institutions promotionnelles. Les collaborateurs de ces Fondations devraient fondamentalement bénéficier de conditions d'engagement comparables à celles du personnel de la Confédération.

La planification de la réalisation est en cours. Il s'agit, maintenant, de régler tous les détails pour que la réforme puisse fonctionner sans incidents à partir du début 2009. L'ordonnance du DDPS sur le matériel de l'armée (OMat), qui est une base importante, est déjà entrée en vigueur à la fin 2007. L'élaboration et l'adaptation des bases légales du niveau supérieur (loi sur le soutien à la culture, loi sur les musées et les collections, loi sur l'armée et l'administration militaire) sont en cours.

7.2 Avancement du projet en ce qui concerne la Vsam

Paul Müller informe sur l'état des travaux au sein de la Vsam. Nous avons fixé l'objectif suivant à nos travaux: il s'agit de réaliser une solution à long terme, indépendante des personnes et professionnelle; les responsabilités doivent être définies clairement, et les intérêts de notre association et du DDPS doivent être satisfaits. L'organigramme actuel du comité fait apparaître cinq dicastères dont un, celui de la collection,

va prendre une beaucoup plus grande importance à l'avenir. Il y aura dorénavant trois domaines pour l'accomplissement des tâches: un groupe d'exploitation Thoune pour le matériel général, un groupe d'exploitation Berthoud qui s'occupera principalement des véhicules et des chars/chariots, ainsi qu'un domaine transversal comportant les parties connaissances techniques, restaurateur/conservateur, documentation et soutien à l'exploitation.

Nous nous sommes demandés comment organiser un secteur d'une telle taille. Nous avons examiné deux solutions, à savoir la variante A: intégration dans la structure actuelle de l'association, et la variante B: création d'une Fondation. Nous sommes arrivés clairement à la conclusion que la création d'une Fondation est la meilleure solution. La variante A serait une organisation mixte et lente. La variante B correspond à une petite «entreprise» dirigée avec professionnalisme, disposant de structures légères. La Vsam est le fondateur et dispose, dès lors, de beaucoup de poids pour les questions fondamentales en rapport avec la conception de la Fondation. La tâche principale future de l'association sera d'être une association promotionnelle. La Fondation doit être conduite par un Conseil de fondation, mieux à même d'exercer sa responsabilité d'organe suprême que ne le pourrait l'assemblée des membres. Le président de la Vsam est membre du Conseil de fondation. Une direction doit être prévue au niveau opérationnel. Le directeur est membre du comité de la Vsam. Une Fondation est une solution d'avenir car elle est indépendante des personnes, et aussi parce qu'un musée y trouverait sa place dans une phase ultérieure. Dans la phase de mise en place, la fonction de directeur serait assumée par Henri Habegger; ensuite, un directeur professionnel serait engagé. Le DDPS souhaite clairement la variante de la

Fondation. Dübendorf optera vraisemblablement aussi pour cette solution.

Il est prévu de créer la Fondation au 1^{er} janvier 2009, ce qui présuppose d'élaborer plusieurs documents de base; ce sont l'Acte de fondation, le règlement d'organisation et règlement intérieur, les dispositions régissant la collaboration entre la Fondation et la Vsam, de même que la convention de prestations avec le DDPS. Des projets de ces documents existent déjà. La création légale de la Fondation doit se dérouler suffisamment tôt pour permettre de conclure des contrats de travail avec les collaboratrices et collaborateurs actuels et futurs. Il s'agit donc d'un programme ambitieux.

Paul Müller présente l'état actuel des projets de documents de base.

Il est inscrit dans le but de la Fondation que cette dernière promeut et sauvegarde la conscience des aspects culturels et historiques de l'armée suisse. Elle saisit, documente, restaure, conserve et entretient le ma-



Henri Habegger présente l'exposition spéciale consacrée à l'artillerie de montagne suisse, préparée pour la Gant

tériel en rapport avec l'armée suisse que lui confie le DDPS, la Vsam et, exceptionnellement, des tiers. Elle garantit à toutes les personnes intéressées la possibilité d'accéder à la collection historique.

Le but de la Fondation est formulé de manière à permettre la réalisation ultérieure d'un musée.

Nous avons prévu un capital de Fondation de 50 000 francs. Comme notre association dispose de fonds propres de 178 557 francs, le financement de ce montant ne pose aucun problème.

Le matériel dont la Fondation assurera le suivi reste la propriété de la Confédération suisse; il lui est confié conformément à une convention de prestations. Le matériel de la Vsam reste la propriété de cette dernière; il sera cependant également confié à la Fondation. Les charges de la Fondation seront payées par la Confédération, conformément à la convention de prestations.

Le Conseil de fondation doit être composé de personnalités renommées, disposant des compétences requises. Il est prévu qu'il se compose de représentants de la Vsam, de l'armée, de l'administration militaire, du Musée national, de l'économie, des communes directement concernées et d'experts.

Le règlement d'organisation et règlement intérieur décrit les compétences et les tâches de la Fondation ainsi que la collaboration entre le Conseil de fondation et la direction. L'adéquation de l'externalisation de l'administration du personnel et de la comptabilité est examinée.

Les dispositions régissant la collaboration entre la Vsam et la Fondation précisent notamment



Les participants partagent le repas

qu'il appartient à l'association de procurer les moyens de réaliser un futur musée. A l'avenir, la Vsam continuera de pourvoir aux travaux de relations publiques, à la publicité, aux expositions ainsi qu'à la vente d'insignes et de livres. L'association et la Fondation tiennent des comptabilités distinctes.

7.3 Planification de la réalisation au niveau de la Vsam

Henri Habegger informe sur l'avancement de la planification de la réalisation; il présente le concept actuel concernant les bâtiments, les entrepôts, la place requise, les mesures de construction et les structures organisationnelles prévues.

7.4 Proposition et décision concernant une Fondation du matériel historique de l'armée

Le comité propose

- a) de prendre connaissance du concept général «Matériel historique de l'armée» et de l'approuver

- b) de procéder à la création, par la Vsam (comme fondateur), d'une «Fondation du matériel historique de l'armée suisse»
- c) de mettre à disposition un capital de Fondation de 50 000 francs (avec réduction en conséquence des fonds propres de l'Association du musée suisse de l'armée).

Après une brève discussion, la grande majorité de l'assemblée accepte les propositions, avec deux abstentions, sans opposition.

8. Programme d'activités 2008

8.1 Collaboration avec le DDPS

La création de la Fondation, qui vient d'être décidée, et les mesures nécessaires pour qu'elle puisse être opérationnelle à partir du 1^{er} janvier 2009 représenteront le gros de nos activités.

8.2 Activités

Henri Habegger informe sur les activités prévues, qui comportent notamment les points suivants:

- saisie détaillée de tous les véhicules à Berthoud et aux autres emplacements, avec tri des objets excédentaires;
- transfert à Berthoud du solde de véhicules et fourgons de Sarnen, Corbières, Palud et Wengi;
- transfert du matériel de transmission à Uster;
- concentration des pièces d'artillerie à Thoune et tri des objets excédentaires avec concentration à Berthoud;
- début du tri des accessoires pour les pièces à l'entrepôt de Seftigen;
- poursuite de la restauration de pièces;
- poursuite du tri du matériel sanitaire et vétérinaire à Seftigen;

- réalisation de mesures urgentes de restauration de la collection de harnachements récemment reprise;
- achèvement du tri du matériel optique;
- mise à jour de la collection d'insignes.

Par ailleurs, comme ces années passées, nous prévoyons à nouveau plusieurs présentations à des fins d'information et de publicité, de même que la participation à des expositions. Nous avons déjà été présents à la Patrouille des Glaciers et à la Gant du DDPS. Nous participerons, avec des prêts, à l'exposition Radfahrer (cyclistes) au Museum im Zeughaus Schaffhausen, ainsi qu'à l'exposition de modélisme Eurominiatures à Payerne en mai, au salon Comm 08 en septembre, à Frauenfeld, où nous présenterons le service des pigeons voyageurs et la signalisation optique puis, également en septembre, à l'exposition de véhicules anciens à Bulle.

8.3 Budget 2008

Le budget a été publié avec l'invitation dans le bulletin 1/08. Le caissier en présente les différents postes. Au total, nous prévoyons un excédent de recettes de 3150 francs.



Le stand de vente de la Vsam, desservi par Vania Keller



Les participants partagent le repas

La création décidée de la Fondation, qui sera dotée d'un capital de 50 000 francs, est sans importance pour le budget puisque le montant sera prélevé des fonds propres.

8.4 Décision

Le budget 2008 et le programme d'activités sont approuvés à l'unanimité en deux votes séparés.

9. Propositions

Aucune proposition n'a été présentée.

10. Divers

Finalement, le président remercie toutes les personnes qui ont pris part à cette assemblée, les membres du comité et les collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement pendant toute l'année, les différents services du DDPS, notamment l'Etat-major

de planification, la Base logistique de l'armée, armasuisse et RUAG, le délégué du DDPS au matériel historique de l'armée et son organisation de projet. Il remercie également le commandement de la place d'armes de Thoune pour l'organisation de cette assemblée. Henri Habegger remercie Paul Müller, au nom du comité, pour l'immense travail accompli pendant la première année de son mandat; il a fait faire un immense pas en avant à l'association.

L'assemblée est close à 12h50.

Après l'assemblée, les membres prennent ensemble le repas de midi. L'après-midi, les participants visitent l'exposition spéciale consacrée à l'artillerie de montagne suisse, préparée pour la Gant du 23 avril 2008, ainsi que la collection fédérale d'armes.

*Pour le procès-verbal: Le secrétaire de la Vsam
Hugo Wermelinger*

Photos: Markus Hubacher, Spiez

In Memoriam Jakob Kläsi



L'œuvre de sa vie, il a investi toutes ses forces, ces dernières années, pour la mise à jour et le suivi de l'immense collection d'armes et d'uniformes à Sarnen et du pool d'uniformes destinés à la remise en prêt, à l'arsenal d'Aarau – un travail auquel il prenait également énormément de plaisir.

Après l'attaque cérébrale qui lui avait causé une paralysie du côté gauche, en avril dernier, Jakob Kläsi avait repris courage et fait des plans pour le jour où il serait pleinement rétabli. Mais ses espoirs ne se sont pas réalisés et «Köbi», comme l'appelaient ses amis, a succombé à une pneumonie à l'hôpital.

Ses immenses connaissances et son soutien vont nous manquer. Nous avons beaucoup de chance de pouvoir bénéficier de son héritage sous la forme d'une vaste collection et de centaines de classeurs d'archives qu'il a constituées par un travail de longue haleine, pendant des décennies; nous veillerons à poursuivre son œuvre. J'ai eu le privilège de côtoyer Köbi pendant plus de 45 ans, de pouvoir puiser à la source de ses connaissances et, depuis près de 20 ans, de pouvoir compter sur son soutien pour l'Association du musée suisse de l'armée.

Henri Habegger

*1^{er} vice-président et chef du ressort
de la collection systématique*

Notre fidèle membre et infatigable aide Jakob Kläsi, de Sarnach, nous a quittés le 16 mai de cette année.

Jakob Kläsi, membre fondateur de l'Association en faveur de la création d'un musée de l'armée suisse (VESARM), a mis pendant de nombreuses années ses connaissances et ses forces au service de notre cause. Depuis la reprise du matériel de l'exposition au château de Schadau et son retour de Lyss dans nos locaux, à Thoune, il a consacré des milliers d'heures à ce matériel. Pour moi-même et pour de nombreuses autres personnes, il a été à la fois un maître et un aide patient, toujours disponible, aux connaissances des collections militaires apparemment infinies.

Après avoir décidé, il y a quelques années, de confier à la Confédération – et donc aussi à notre association – sa collection qui était

Regroupement et mise à jour des collections de matériel historique

D'importantes décisions de principe ont été prises dernièrement au sujet des locaux définitifs d'entreposage du matériel historique de l'armée. Il nous est ainsi possible de procéder de manière ciblée au regroupement du matériel disséminé à de nombreux emplacements. Une fois le matériel regroupé, nous pourrions trier les pièces qui resteront dans la collection et celles excédentaires, à éliminer. S'il était difficile, jusqu'ici, d'avoir la vue d'ensemble, ces mesures permettront aussi de réduire à un volume acceptable le matériel qui pourra ainsi être entreposé correctement.

Pour que vous puissiez vous faire une petite idée des travaux, je mentionnerai trois parties de la collection qui demandent un énorme travail:



Des armes à feu d'un entrepôt extérieur à libérer

Uniformes / couvre-chefs / équipement personnel

Nous sommes parvenus à traiter le matériel de tous les dépôts connus d'uniformes et d'équipements personnels et à le concentrer aux trois emplacements suivants:

- Thoune, pièces de collection (plus de 8000 uniformes).
- Arsenal d'Aarau, pool d'uniformes pour la remise en prêt (avec des équipements complets à partir de 1898) et équipements de la compagnie cycliste historique et de l'escadron de cavalerie 1972.
- Berthoud, dépôt du matériel excédentaire en vue de la remise, prévue en automne 2008, aux musées y ayant droit (plus de 3500 uniformes).

Toutefois, comme nous recevons sans cesse de nouvelles pièces découvertes et des donations, le matériel déposé sur ces trois sites change constamment.

Véhicule à roues / véhicules chenillés / fourgons

Le regroupement à Berthoud des véhicules à roues et des véhicules chenillés, en cours depuis des années, est pratiquement terminé. Dès que les transformations du site de Berthoud, prévues entre août et décembre de cette année, seront terminées, les véhicules pourront être disposés correctement pour que les visites soient à nouveau possibles.

Le transfert à Berthoud de largement plus de 100 fourgons (chars tractés par des che-



Des armes automatiques d'un entrepôt extérieur à libérer

vaux) de Sarnen, Bulle, Corbières et Wengi près de Frutigen, techniquement très délicat, est en cours. Comme certains des fourgons du génie mesurent plus de 10 mètres et sont parfois très fragiles, le transport demande énormément d'attention et d'importantes mesures de précaution. Nous saisissons l'occasion de ces transferts pour établir un dossier de chaque objet, avec l'état de détail, les données techniques et des photos.

Armes à feu

A l'origine, le dépôt principal d'armes à feu historiques, qui comptait plus de 6000 pièces, se trouvait à l'arsenal de Sarnen où il y en a encore un grand nombre. Le tri précis des armes se révèle difficile et serait impossible sans les connaissances expertes de membres de la Vsam. Cette action, actuellement en cours, a permis de mettre à jour un nombre surprenant de particularités, comme la quasi-totalité des variantes connues de pistolets Parabellum, dont certaines sont extrêmement rares. Comme pour les unifor-

excédentaires seront préparées en vue de la remise aux musées y ayant droit.

Mentionnons encore que, outre les armes entreposées à Sarnen, la plus grande partie de la collection actuelle d'armes à feu se trouve déjà à Thoune. Le matériel à traiter dans ce domaine comporte en outre la collection de l'ex-école d'armuriers de Worblaufen, celle du centre d'instruction des Forces terrestres AZH (l'ex-école de tir de Walenstadt) et la collection fédérale de modèles (collection de l'ex-fabrique fédérale d'armes de Berne). Vous aurez donc compris qu'un immense travail reste à accomplir ces années prochaines!

Henri Habegger

Chef du ressort de la collection systématique